



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

## **COMPTE-RENDU RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ D'ENTREPRISE**

<http://cgt-ford.com> - Mercredi 20 mai 2015



Cette réunion CE extraordinaire fait suite à une mise en demeure de la CGT car nous estimons que trop de choses se passent dans cette entreprise pour lesquelles la direction ne respecte pas l'obligation de consultation du Comité d'Entreprise. Nous l'avons signalé à maintes reprises mais ça continue de plus belles.

### **Information sur les motifs de recours des heures supplémentaires dans le secteur Fox :**

Suite à des nouveaux problèmes de qualité de brut entraînant un retard, un plan de rattrapage est mis en place par des heures supplémentaires. La direction dit demander des volontaires mais s'il n'y en a pas, elle impose ces heures supplémentaires. C'est donc bien imposé. Ceci après avoir supprimé un temps l'équipe de nuit ! La désorganisation du travail se généralise dans toute l'usine ! L'augmentation des rejets aggrave le travail des collègues de la logistique qui n'ont pas plus de personnel pour compenser ce surplus d'activité.

### **Information/consultation sur les modalités de retour du personnel prêté à GFT dans le cas d'un retour dans un secteur différent de celui prévu dans l'avenant au contrat de travail :**

21 collègues sont revenus et 2 personnes de maintenance (RMO) sont attendues (il en reste 19 à GFT). 6 nouvelles personnes vont prendre le contrat GFT (= 9 transferts en tout). Les collègues de retour reviennent surtout pour compenser le manque de personnel sur le DCT. Un document à signer a été remis aux collègues qui ne retournent pas dans leur secteur d'origine pour qu'ils renoncent à y retourner.

Les élus CE n'ont jamais été consultés ni même informés sur ce document qui s'oppose aux textes de loi en vigueur qui prévoient, dans l'Article L8241-2 Modifié par LOI n°2011-893 du 28 juillet 2011 - art. 40, qu'à l'issue de sa mise à disposition, le salarié retrouve son poste de travail dans l'entreprise prêteuse. Texte repris par la direction dans son « accord » flexibilité.

Les salariés sont baladés d'un endroit à un autre. Tout n'est pas acceptable !

### **Point sur l'organisation de travail pendant le week-end de l'ascension sur le secteur du DCT :**

Demande a été faite à des salariés de travailler le jour férié de l'ascension et le vendredi 15 mai alors que le CE n'en a jamais été informé, la direction écrivait elle-même dans son compte-rendu CE n°110 : « *Le 1<sup>er</sup> Mai et le pont de l'Ascension ne seront pas travaillés.* »

Mais surtout, l'accord de substitution prévoit qu'un RTT est **obligatoirement** consacré au pont de l'ascension. Donc, en compensation, la CGT demande que les col-

lègues qui ont travaillé le vendredi 15 puissent avoir 7h30 de récupération supplémentaires. Après avoir dit non de suite par habitude, la direction dit y réfléchir...

### **Information/consultation sur l'évolution de l'organisation du travail au DCT :**

50 intérimaires au total seront à FAI d'ici la semaine 22 + 18 retours de collègues de GFT afin de renforcer le secteur en personnel.

D'ici mi juin, 16 collègues travaillant au DCT repartiront sur le secteur des racks jusqu'à environ la fin du mois de novembre pour en fabriquer 753.

Presses : une équipe SD est déjà en place. 4 modèles de pièces sont/seront sous-traités ailleurs (2 chez Voigt et 2 chez Schuller).

Lasers : une équipe SD est en place et du double SD sera mis en place mi juin.

Usinage : mise en place d'une équipe SD mi juin.

Assemblage : mise en place d'une équipe SD mi juin.

Les SD et double SD vont aussi concernés des services supports.

Une cinquantaine de tâches non prévues au départ existent actuellement.

= 68 personnes en plus au DCT soit 208 collègues en tout (moins les 16 des racks lorsque l'activité redémarrera).

Tous les efforts sont mis sur le DCT ce qui implique des interrogations sur le risque de désorganisation sur toutes les autres activités de l'usine. Ce à quoi la direction répond que l'objectif est de compenser les difficultés actuelles du DCT et que les collègues retrouvent leur secteurs à terme (c'est pas pour demain !).

**Racks :** pour le DRH, l'activité Racks pourrait prendre fin à l'issue de la prochaine fabrication fin 2015.

### **Conséquences du retard de fabrication du DCT pour les usines d'assemblage :**

Retard de 20 000 pièces.

D'après la direction, la FMC incite les clients à prendre des moteurs essence ou des boîtes manuelles (forcément). Des clients sont perdus. Ford impose des délais plus longs aux clients qui souhaitent vraiment un véhicule avec DCT.

Valence a connu une fermeture d'usine pendant 2 jours et 3000 véhicules ont été perdus.

Kechnec travaille avec du chômage technique et des jours d'arrêts de chaîne.

Il y a aussi des conséquences sur le coût des transports (au coup par coup).

### **Divers :**

La CGT reproche à la direction son manque de communication suite à la visite de J. Flemming.

Le DRH souhaite revenir aux bonnes pratiques du respect des horaires dans l'entreprise et dit que la direction va faire passer un message à l'ensemble de l'usine en ce sens. Attention à la chasse ouverte pour ceux qui ont des chefs zélés !